

CHALLENGE DEPARTEMENTAL 87

REGLEMENT COURSES MASCULINES (classement toutes catégories)

1^{ère} distance ou la plus long

- si plus de 50 classés : 50 points attribués de 50 à 1 pts jusqu'au dernier
- si moins de 50 classés : 30 points attribués de 30 à 1 pts jusqu'au dernier

2^{ème} distance ou la plus courte

- si plus de 50 classés : 30 points attribués de 30 à 1 pts jusqu'au dernier
- si moins de 50 classés : 25 points attribués de 25 à 1 pts jusqu'au dernier

REGLEMENT COURSES FEMININES (classement toutes catégories)

1^{ère} distance ou la plus long

- si plus de 50 classées : 50 points attribués de 50 à 1 pts jusqu'au dernier
- si entre 30 et 50 classées : 30 points attribués de 30 à 1 pts jusqu'au dernier
- si moins de 30 classées : 15 points attribués de 15 à 1 pts jusqu'au dernier

2^{ème} distance ou la plus courte

- si plus de 50 classées : 30 points attribués de 30 à 1 pts jusqu'au dernier
- si plus de 30 et 50 classés : 20 points attribués de 20 à 1 pts jusqu'au dernier
- si moins de 30 classés : 10 points attribués de 10 à 1 pts jusqu'au dernier

ATTENTION DOUBLEMENT DES ATTRIBUTIONS DES POINTS PAR TRANCHE :

DE 250 ARRIVANTS CHEZ LES MASCULINS
(50 50 – 49 49 – 48 48 etc.....)

DE 150 ARRIVANTES CHEZ LES FEMININES
(50 50 – 49 49 – 48 48 etc.....)

RECOMPENSES (le jour de l'AG du CDA 87)

Pour les podiums **INVITATION GRATUITE** saison l'année civile 2014
sur les épreuves du challenge 87 (carte nominative)
plus un Chèque au prorata des participations et de la place , plus lots ...

Pour les coureurs ayant été classés sur au moins la moitié des courses du challenge 2013 soit 11 épreuves sur 22 proposées (9 en 2012 et 13 en 2013)
ils bénéficieront d'une carte nominative de **50 % de réduction saison 2014** sur les épreuves du challenge 87 (sur l'année civile 2014)